



Code épreuve : 265

Nombre de pages : 7

Session : 2021

Épreuve de : Géopolitique ESSEC

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

La maîtrise des espaces communs (maritime, aérien, extra-atmosphérique et numérique), enjeu de puissance pour les États depuis 1945.

En mars 2021 a eu lieu en Alaska une rencontre ministérielle entre la Chine et les Etats-Unis. Par ailleurs, le premier ministre japonais Suga est le premier à rendre visite aux Etats-Unis à la Maison Blanche depuis l'élection de Joe Biden. Dans les deux cas, le sujet des discussions concerne l'Indopacifique où les Etats-Unis souhaitent des mers "libres et ouvertes". Il convient alors de s'interroger sur l'enjeu de puissance que constitue la maîtrise des espaces communs (dont l'espace maritime) par les Etats depuis 1945.

La maîtrise relative du contrôle, de la domination voire de l'hégémonie d'un acteur sur un espace donné. Cela peut poser par le contrôle des ressources tels que des hydrocarbures ou d'infrastructures tels que les câbles sous-marins. Ici, il s'agit de la maîtrise sur les espaces communs. Les espaces communs concernent les espaces où ne s'appliquent et ne s'imposent la souveraineté d'un Etat. Ce sont des espaces régulés par le droit international, similaire pour chaque Etat. Ils regroupent l'espace maritime, l'espace aérien, l'espace extra-atmosphérique et l'espace numérique. La maîtrise des ces espaces communs est convoitée par de nombreux Etats depuis 1945 - date de la fin de la Seconde Guerre mondiale. En effet, l'Etat considéré par Max Weber dans Le pouvoir et la politique comme le seul acteur qui dispose du "monopole de la violence physique légitime et légale sur sa population" voit en ces espaces un enjeu de puissance. La puissance étant "la capacité à imposer sa volonté aux autres entités" (Raymond Aron, Prix et guerre entre les nations) comporte trois volets selon Serge Sury : la capacité de faire (pouvoir), la capacité de ne pas faire (indépendance) et la capacité de faire faire (influence). L'ensemble de ces trois volets caractéristiques de la puissance

semblent présents dans la dynamique de maîtrise des espaces communs par les Etats depuis 1945.

La fin de la Seconde Guerre mondiale en 1945 qui avait fait plus de 20 millions de morts, semblait ouvrir l'espoir d'un monde post-claußewitzien où la guerre était perçue comme "la continuation de la politique par d'autres moyens" (Carl Von Clausewitz, de la guerre). En effet, 1945 marque une volonté d'instaurer la paix dans le monde à travers l'Organisation des Nations Unies (ONU). Toutefois, à partir de 1945, il y a un gain d'intérêt des Etats à l'égard des espaces communs, qu'ils voient comme un moyen d'accroître leur puissance. De ce fait, les intérêts nationaux autour de ces espaces communs semblent primer aux dépens d'une paix internationale à tel point que certains Etats en viennent à se faire la guerre. Dès lors, la maîtrise des espaces communs comme enjeu de puissance par les Etats depuis 1945, mène-t-elle forcément à des luttes d'influences et des guerres ?

La maîtrise des espaces communs est un enjeu de puissance par les Etats depuis 1945 pour plusieurs facteurs (I). Toutefois l'enjeu de puissance autour de la maîtrise des espaces communs par les Etats depuis 1945 est source de luttes d'influence (II). La maîtrise des espaces communs comme enjeu de puissance par les Etats depuis 1945 débute même parfois sur des guerres que des pays tentent tout bien que mal de régler (III).

*

* *

La maîtrise des espaces communs est un enjeu de puissance par les Etats depuis 1945 pour plusieurs facteurs. Il y a à la fois un facteur économique (A), militaire (B) et culturel (C).

La maîtrise des espaces communs est un enjeu de puissance par les Etats depuis 1945 pour des raisons économiques. En effet, ces espaces peuvent être fondamentaux pour l'approvisionnement en ressources. C'est le cas notamment dans l'espace maritime où d'importantes ressources en hydrocarbures sont présentes au niveau des îles Sentani et Paracels. C'est pourquoi la Chine tente d'ailleurs de garder

la main mise sur elles - à étant donné l'intérêt des pays de l'Asie-Pacifique à leurs égards. Par ailleurs la mondialisation - interdépendance croissante des biens, des économies et des sociétés provoquée par la multiplication de flux de facteurs naturels - a conduit à des nouveaux enjeux économiques pour la puissance des Etats autour des espaces communs. En effet, avec l'avènement d'internet, la possession de câbles sous-marins est devenue fondamentale car ceux-ci représentent plus de 90% des communications mondiales. Quant à l'espace aérien, la maîtrise est devenue fondamentale étant donné le développement du tourisme international et notamment du tourisme balnéaire, comme Alain Corbin dans *Le territoire du vide*. Enfin, l'espace numérique représente des ^{l'expéque} ressources économiques considérables. À titre d'exemple, la capitalisation boursière d'Apple est supérieure au LIB de l'Asie-Pacifique et au LIB de la Turquie. Des lors, le facteur, est l'un des facteurs explicatifs de l'enjeu de puissance autour de la maîtrise ^{économique} des espaces communs par les Etats.

Le facteur militaire est lui aussi, indéniable, dans la maîtrise des espaces communs comme enjeu de puissance par les Etats depuis 1945. En effet, en 2018, 1800 milliards de dollars ont été dépensés par le budget militaire dont 35% par les Etats-Unis. Les dépenses prioritaires dans le domaine militaire servent à la puissance des Etats-Unis et à sa capacité de projection dans l'espace maritime. Les Etats-Unis que Chalmers Johnson qualifie d'"empire des bases" dans *Dismantling the Empire. America's Last Best Hope* ont par exemple plusieurs bases dans l'Indopacifique dont la plus importante est celle d'Okinawa au Japon. L'espace extra-atmosphérique constitue lui aussi un enjeu militaire autour de la puissance des Etats comme tend à le montrer l'Initiative de Défense Stratégique (IDS) par Ronald Reagan en 1983. Ainsi le facteur militaire est l'un des facteurs explicatifs de l'enjeu de puissance autour de la maîtrise des espaces communs par les Etats.

Enfin, le facteur culturel explique également l'enjeu de puissance par les Etats depuis 1945 autour de la maîtrise des espaces communs. En effet, l'espace numérique porte une soft power des Etats-Unis, qui retranscrit selon Joseph Nye les moyens non coercitifs. Les réseaux sociaux tels que Facebook créé en 2004 ou YouTube créé en 2005 font parties de ces actifs de soft power américain. Il y a également les plateformes de séries qui y contribue comme Netflix qui compte 195 millions d'utilisateurs ou encore HBO. C'est pourquoi selon Dominique Hocsi : "personne ne rêve d'être chinois, tout le monde rêve d'être américain". Des lors, le facteur culturel explique également l'enjeu de puissance autour de la maîtrise des espaces communs.

Ainsi, la maîtrise des espaces communs est un enjeu de puissance par les

Etats par des facteurs économiques, militaires et culturels. Toutefois cet enjeu de puissance est source de luttes d'influence.

*

* *

L'enjeu de puissance autour de la maîtrise des espaces communs par les Etats depuis 1945 est source de luttes d'influence. Ces luttes d'influence peuvent se faire soit pour destabiliser un Etat(A) par montrer sa supériorité sur un autre Etat(B).

L'enjeu de puissance autour de la maîtrise des espaces communs par les Etats depuis 1945 est source de luttes d'influence dans le but de destabiliser un Etat. Dans l'espace aérien, ces luttes d'influence peuvent se faire à travers l'arme nucléaire et notamment la dissuasion nucléaire, caractéristique de la guerre froide qui avait pour objectif de destabiliser l'Etat adverse - les Etats-Unis ou l'URSS. C'est le cas également de la Russie avec son champion, qui a dévoilé les noms de l'équipe électorale d'Emmanuel Macron durant les présidentielles de 2017 afin de destabiliser la France. Depuis lors, les luttes d'influence autour de la maîtrise des espaces communs peuvent servir à destabiliser un Etat.

Par ailleurs, l'enjeu de puissance autour de la maîtrise des espaces communs par les Etats depuis 1945 est source de luttes d'influence pour montrer sa supériorité sur un autre Etat. Dans l'espace extra-atmosphérique cette lutte d'influence avait lieu durant la guerre froide entre les Etats-Unis et l'URSS. En effet, le 1^{er} homme dans l'espace est le soviétique Yuri Gagarine tandis que le 1^{er} homme sur la Lune est l'américain Neil Armstrong. Et dans l'espace numérique, la Chine et les Etats-Unis se livrent une lutte d'influence pour montrer leur supériorité à travers les BATX (Baidu, Alibaba, Tencent, Xiaomil) et les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) même si les GAFAM dominent toujours. Par exemple, la capitalisation boursière des GAFAM est supérieure à celle des 40 entreprises françaises du CAC 40. Ainsi, les luttes d'influence autour de la maîtrise des espaces communs peuvent servir à montrer sa supériorité sur un autre Etat.

Depuis lors l'enjeu de puissance autour de la maîtrise des espaces communs par les Etats depuis 1945 est source de luttes d'influence pour destabiliser un Etat ou pour montrer sa supériorité sur un autre Etat. Ces luttes d'influence débouchent parfois, malheureusement sur des guerres qui sont dues à réguler.

Code épreuve : 265

Nombre de pages : 7

Session : 2021

Épreuve de : géopolitique ESSEC

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

K

K

K

La maîtrise des espaces communs comme enjeu de puissance par les Etats depuis 1945 débute même parfois sur des guerres que des pays tentent tout bien que mal de réguler. Ces espaces peuvent servir pour certaines guerres (A) et pour les "guerres invisibles" (Thomas Jorrost) (B) que des Etats tentent de réguler (C).

Le maître des espaces communs peut servir pour certaines guerres. C'est le cas par exemple des Etats-Unis avec leur stratégie light foot print qui les invite à mener des opérations ciblées par voie aérienne avec les drones - les "objets violents non identifiés" qui modifient les rapports de force. Par exemple, les drones américains ont servi dans le cadre de l'exécution de Ben Laden au Pakistan en 2011 ou dans le cadre de l'opération Hornet en Libye en 2011. Ainsi la maîtrise des espaces communs par les Etats peut servir pour certaines guerres hybrides qui mêlent à la fois guerre conventionnelle et guerre non conventionnelle.

Par ailleurs, les espaces communs sont aujourd'hui le théâtre de "guerres invisibles" (Thomas Jorrost). En effet, l'espace numérique est le théâtre de nombreuses guerres. Les cyberattaques peuvent se faire à l'encontre d'Etats comme Tchétchénie en 2007 contre les Etats-Unis (à l'origine de la Chine), à l'entame préalable dans son économie pendant 2 mois au printemps 2007 contre Chine et encore Shaxin en 2009 par Israël et les Etats-Unis pour ralentir le développement du programme nucléaire iranien. Ces cyberattaques peuvent également viser des entreprises comme Sony (2011) ou Saudi Aramco (2012) et des secteurs comme le secteur hospitalier en France avec notamment des cyberattaques qui visent les hôpitaux de Dax et de Villefranche-sur-Saône en 2020. A ce jour seul Israël a répondu par

la voie militaire à une cyberattaque - c'était contre le Hasar. L'Indo-pacifique qui appartient à l'espace maritime est également le lieu d'une de ces guerres invisibles car elle peut constituer une guerre dans les années à venir. En effet, les stratégies du volontier de peine choisit avec par exemple le port de Sihanoukville au Cambodge et les nouvelles routes de la soie avec par exemple le port de Gwadar au Pakistan marquent des velléités dans cette zone de la zone de la mer de l'Inde. Ces deux Etats qui ont combattu en juin 2020 dans la zone du Ladakh pourraient se lancer une guerre dans l'espace maritime si le Chine continue son expansionnisme notamment sur les ~~ports~~ ~~frontières~~ ~~de~~ l'Inde tel que le Sri Lanka où le port de Hambantota a été cédé pour 99 ans à la Chine. Depuis lors, les espaces communs sont depuis d'aujourd'hui le théâtre de "guerres invisibles".

Les Etats tentent tant bien que mal de réguler ces guerres. Dans l'espace numérique, il y a par exemple le PSDR européen pour les données numériques ou encore le France qui a créé en 2017 le COMCYBER pour lutter contre les cyberattaques. Dans l'espace maritime et notamment dans la zone indo-pacifique où des guerres pourraient se produire, il y a l'alliance du Quad créé en 2007 par Shinzo Abe et reformé en 2017 par Donald Trump qui regroupe les Etats-Unis, la Chine, l'Inde et l'Australie et qui a pour but de contenir la puissance chinoise qui est de plus en plus importante dans cette zone.

*

* *

En définitive, le maintien des espaces communs comme enjeu de puissance par les Etats depuis 1945 semble never inévitablement à des guerres étant donné que les Etats font poser leur puissance avant tout. En effet, le maintien des espaces communs est un enjeu de puissance par les Etats par plusieurs facteurs, ce qui mène à des luttes d'influence et des guerres. Même si les Etats tentent de limiter les guerres dans les espaces communs, la multiplication de celles-ci dans les années à venir semble inévitable.

Dans Vers la guerre : L'Amérique et la Chine, le piège de Thucydide ?

frontier. Allors, montre que bien qu'ils soient interdépendants économiquement, ces deux Etats se livrent une guerre technologique qui pourrait mener alors à une vraie conflitabilité. Celle montre que le frontière entre la guerre et la paix est de plus en plus floue.

/